

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gen. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement annuel	France et Colonies fr ^{cs}	10 fr.
	Etranger	15 fr.

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)
--

3075 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

*Séance générale du Mardi 10 Juin 1930, à 20 h. 30*1^o Vote sur l'admission des candidats présentés le 13 mai.2^o Présentation de :

M. Armanet (J.), 43, cours Eugénie, Lyon-Moichat, par MM. Vittet et Thomas. — M. Bonin (Michel), vétérinaire, 2, petite rue Neuve, Bourgoin (Isère), par MM. Guignon et Marès. — M. Marois (Marcel), 2, rue Sainte-Catherine, Lyon (1^{er}), par MM. Ravinet et Nicod. — M. Billard (Vincent), pharmacien de 1^{re} classe, ancien interne des Hôpitaux, 90, cours Gambetta, Lyon, par MM. Guignard et Bretin. — M. Ogier (André), chez M. Grange, Quinsonnas, par Messimy (Rhône), par MM. Bardet et Pouchet. — M^{lle} Dazord, professeur au Lycée de Jeunes filles, Roanne (Loire), par MM. Lesourd et Larue. — M. Macterlinck, château de Médan, par Villennes-sur-Seine (Seine-et-Oise), *Entomologie générale*. — M. Gassies (Jean-Paul), chef de la Station météorologique, Saint-Symphorien (Indre-et-Loire), *Entomologie générale*. — M. Paulian (R.), 9, rue Delabordère, Neuilly-sur-Seine (Seine), *Coléoptères, Lamellicornes du globe, principalement Coprines et Dynastines*. — M. Jaume (D^r Miguél-L.), calle 19, entre 8 y 6, 423, Vedado-Habana (Cuba), *Malacologie*. — M. Guigardet (Paul), 2, rue de l'Annonciade, Lyon (1^{er}), par MM. Riel et Nicod. — M^{lle} De Gottal (G.), 204, avenue Ch.-de-Preter, Borgerhout-lez-Anvers (Belgique), *Paléontologie, Malacologie*, par MM. Bernays et Riel. — M. Defaïsse (Moïse), instituteur, l'Armailler, Bourg-les-Valence (Drôme). — M. Virey (Paul), chez le D^r Planas, Etoile-sur-Rhône (Drôme). — M. Laurent (Joseph), maison Etienne, Saint-Péray (Ardèche),

Le volume est à l'impression ; il contiendra, cette année, la liste des membres arrêtée au 31 décembre 1929.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES SINISTRÉS DU SUD-OUEST DE LA FRANCE

Le Trésorier a reçu de M. le Préfet du Rhône la lettre suivante :

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Lyon, le 20 mai 1930.

1^{re} Division.

Monsieur,

Vous avez bien voulu me remettre une somme de 560 francs pour venir en aide aux sinistrés de la Région du Sud-Ouest.

Je vous serais obligé de vouloir bien être, auprès des membres de la Société Linnéenne de Lyon, l'interprète de mes vifs sentiments de gratitude.

Veuillez.....

Le Préfet,

Signé : Ch. VALLETTE.

Le Conseil d'administration adresse également ses plus sincères remerciements aux souscripteurs.

EXONÉRATION

M. PAULIAN (R.), s'est fait inscrire comme membre à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 6 Mai

« *Peritelus sphaeroïdes* » et ses dégâts dans les pépinières

Par M. J. JACQUET

Peritelus sphaeroïdes Germ. (= *griseus* Ol. non F.) est un petit Curculionide très fréquent sur les buissons, mais qui paraissait jusqu'à présent peu dangereux pour les cultures. Toutefois Bedel l'a signalé, sur un témoignage de J. Lichtenstein, comme parfois nuisible aux vignes. J'ai constaté ce printemps des dégâts importants commis par cette espèce dans les pépinières de la vallée du Rhône et ai de suite avisé les services compétents (Préfet, Station entomologique de Saint-Genis-Laval, maires des communes menacées). Parmi les points les plus ravagés, je puis citer : Cornillac (Ardèche), dans la vallée du Doux, Ratières (Drôme), dans la vallée de la Galaure. M. PAILLAT a constaté les mêmes ravages au Péage-de-Roussillon (Isère).

La larve ne paraît pas redoutable. Les dégâts sont causés par l'insecte parfait. Ce dernier est nocturne et reste caché pendant le jour au pied des arbres fruitiers. La nuit, il monte sur les branches et cisaille les jeunes pousses, pour s'en nourrir. Pour cette raison, les paysans lui ont donné les noms de serpette et de serpillier. Les jeunes plants d'arbres fruitiers, auxquels on ne

laisse que deux ou trois pousses peuvent être considérés comme perdus, lorsqu'ils ont été attaqués par les *Peritelus* ; les dégâts sont alors incalculables. Lorsqu'il s'agit d'arbres plus âgés, une grande partie des bourgeons sont détruits et la récolte est considérablement diminuée.

Il est malheureusement très difficile de lutter contre ce fléau. Lorsqu'on aperçoit l'insecte, il est trop tard. Dès que les arbres sont en fleur, il convient de les traiter à haute dose par les arséniates.

Une variété nouvelle de « *Calosoma sycophanta* » (Col. Carabidae)

Par M. J. JACQUET

CALOSOMA SYCOPHANTA L. ab. *NIGROSUTURALIS* NOV. — Diffère du type par sa surface dorsale suturale largement noire. Paraît représenter un terme de passage vers l'ab. *corvinum* Heller.

Un exemplaire capturé sur la montagne des Rivoirans au-dessus de Vizille (Isère), par mon gendre, M. CHAUMEAU, qui m'en a fait don pour ma collection.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 13 MAI

Note sur un Poisson nouveau pour la Région Maritime Marseillaise

Par M. MOURGUE

Mes nombreuses excursions en mer à bord d'un gros chalutier armé pour draguer profondément m'ont procuré pas mal de sujets intéressants. Je signale parmi beaucoup un poisson qui n'avait jamais été indiqué pour la région qui m'occupe. « *Pteridium atrum* ». Cette espèce, qui se range après *Ophidium* et *Fierarfer*, a été signalée par Risso pour la première fois (*Ichthyologie de Nice*, Paris, 1810). A la page 142 de mon exemplaire, qui est celui du célèbre naturaliste Jonathan COUCH (plein de notes de sa main), le poisson qui nous intéresse est noté sous le nom de *Oligopus ater*. Oligopode noir, dénomination de LACÉPÈDE ; le nom de *Pteridium* est de SCOPOLI. C'est un petit animal ressemblant (pour les profanes), à un Gobie, et de 10 centimètres de longueur, à corps allongé, écailles cycloïdes, avec dents sur les mâchoires et le vomer, huit rayons branchiostèges, nageoires impaires confluentes, ventrales filiformes, couleur générale noir d'ébène sur un fond rouge lavé de violâtre (sur mes exemplaires). Je renvoie à l'ouvrage de MOREAU pour plus amples détails, puisque (hélas) rien ne le remplace en France. Pris à 20 milles de la côte par un fond de 210 mètres (non signalé par MARION ni par ses successeurs).

Présence de Reptiles non signalés dans les Iles de Pomègue et Ratonneau

Par M. MOURGUE

Lacerta ocellata, la belle espèce méridionale qui est fréquente sur la côte n'avait jamais été indiquée pour les îles du golfe de Marseille ; j'ai eu la bonne fortune de capturer un individu adulte à l'île de Ratonneau, au quartier dit de « Ban » ; malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver que celui-là, qui du reste ne diffère pas des exemplaires de la côte, il paraît excessivement rare puisque depuis de nombreuses années que j'explore cette île je ne l'avais vu. Une personne ayant avant guerre fait son service dans l'artillerie de côte me signale qu'elle prenait à l'hameçon beaucoup de ces reptiles et qu'elle les